



N<sup>o</sup> 4183

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

---

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 18 janvier 2012.

## PROJET DE LOI ORGANIQUE

*relatif au remboursement des dépenses de campagne de  
l'élection présidentielle.*

*(Nouvelle lecture)*

### TEXTE DE LA COMMISSION

*DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LA LÉGISLATION ET DE  
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE*

### ANNEXE AU RAPPORT

---

Voir les numéros :

*Assemblée nationale* : 1<sup>ère</sup> lecture : **4017, 4074** et T.A. **804**.

Commission mixte paritaire : **4180**.

Nouvelle lecture : **4165**.

*Sénat* : 1<sup>ère</sup> lecture : **211, 235, 236** et T.A. **45** (2011-2012).

Commission mixte paritaire : **265** (2011-2012).



### **Article unique**

- ① La loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel est ainsi modifiée :
- ② 1° AA à 1° A (*Supprimés*)
- ③ 1° À la première phrase du troisième alinéa du V de l'article 3, les mots : « au vingtième » et « à la moitié » sont remplacés, respectivement, par les mots : « à 4,75 % » et « à 47,5 % » ;
- ④ 1° *bis* À la deuxième phrase de l'avant-dernier alinéa du même V, les mots : « dans le délai prévu au deuxième alinéa de l'article L. 52-12 du code électoral » sont remplacés par les mots : « au plus tard à 18 heures le onzième vendredi suivant le premier tour de scrutin » ;
- ⑤ 2° À l'article 4, la référence : « loi n° 2011-412 du 14 avril 2011 portant simplification de dispositions du code électoral et relative à la transparence financière de la vie politique » est remplacée par la référence : « loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012 ».